



Avis de convocation

À tous les membres de l'Association des Fournier d'Amérique

Vous êtes par la présente convoquée à l'assemblée générale annuelle de l'Association des Fournier d'Amérique qui se tiendra exceptionnellement en ligne sur la plate-forme Zoom, samedi le 3 octobre 2020 à 10 heures.

Vous trouverez ci-joint les documents nécessaires à la rencontre soit, l'ordre du jour, le procès-verbal de la dernière AGA du 10 août 2019, le rapport de la présidente pour la dernière année et les états-financiers annuels 2019-2020.

En ce qui concerne les instructions de connexion à la plate-forme Zoom, elles vous parviendront par Lina Fournier, administratrice à l'Association, la veille de la rencontre soit, le 2 octobre 2020.

Toutefois, afin de vous faciliter l'accès à la plate-forme Zoom, il faudra vous assurer d'ici la rencontre que : Si vous possédez **un ordinateur PC**, vous assurez de retracer vos paramètres pour la caméra, le son et le micro, histoire de se voir, d'entendre et d'être entendu correctement. Habituellement, en cliquant sur le lien pour participer à la réunion Zoom qui vous sera fourni et en répondant aux questions du programme Zoom, s'il y a lieu, vous ne devriez pas avoir de problèmes. Si vous possédez **un ordinateur MAC** ou **une tablette APPLE**, vous devez, au préalable, **télécharger l'application Zoom** et ajuster les paramètres pour la caméra, le son et le micro, histoire de se voir, d'entendre et d'être entendu correctement.

Lors de l'assemblée générale, il est possible que nous devions procéder à des élections pour 4 administrateurs si nous recevons plus de 4 bulletins de candidatures. Étant donné nos connaissances limitées de la plate-forme Zoom nous devrions alors reporter les élections à la prochaine AGA qui devra se tenir en présence des membres et ainsi prolonger le mandat actuel des 4 membres soit : Hélène Fournier (689), Lina Fournier (870), Raymond Fournier (343) et Francis Fournier (1328).

Vous recevrez dans un autre message la procédure de mise en candidature pour l'année 2020-2021.

Nous vous attendons en grand nombre.

Hélène Fournier, présidente sortante



Avis de convocation

À tous les membres de l'Association des Fournier d'Amérique

Vous êtes par la présente convoqués à l'assemblée générale annuelle de l'Association des Fournier d'Amérique qui se tiendra exceptionnellement en ligne sur la plate-forme Zoom, le samedi 3 octobre 2020 à 10 heures.

Vous trouverez ci-joint les documents nécessaires à la rencontre que nous vous suggérons d'imprimer à l'avance. Vous trouverez donc : l'ordre du jour, le procès-verbal de la dernière AGA du 10 août 2019, le rapport de la présidente pour la dernière année, les états-financiers annuels 2019-2020 et un bulletin de mise en candidature qui devra nous être retourné d'ici le 3 septembre 2020.

En ce qui concerne les instructions de connexion à la plate-forme Zoom, il suffira de cliquer sur le lien suivant _____

pour entrer en communication avec nous à compter de 9h30 le 3 octobre 2020.

Si vous avez des difficultés à vous connecter le matin de la rencontre, vous pourrez alors contacter Lina Fournier, administratrice au conseil d'administration de l'AFA au cellulaire : **418-956-5588**.

Toutefois, afin de vous faciliter l'accès à la plate-forme Zoom, il faudra vous assurer d'ici la rencontre que :

-Si vous possédez **un ordinateur PC**, assurez-vous de retracer vos paramètres pour la caméra, le son et le micro, histoire de se voir, d'entendre et d'être entendus correctement. Habituellement, en cliquant sur le lien pour participer à la réunion Zoom qui vous est fourni et en répondant aux questions du programme Zoom, s'il y a lieu, vous ne devriez pas avoir de problèmes. L'utilisation d'un cellulaire n'est pas recommandée.

-Si vous possédez **un ordinateur MAC** ou **une tablette APPLE**, vous devez, au préalable, **télécharger l'application Zoom** et ajuster les paramètres pour la caméra, le son et le micro, histoire de se voir, d'entendre et d'être entendus correctement.

À l'occasion de cette assemblée générale annuelle, nous devons procéder à l'élection de membres afin de combler 4 postes d'administrateurs pour un mandat de deux ans. Les membres intéressés doivent compléter le bulletin de mise en candidature ci-joint et nous le **retourner avant le 3 septembre 2020**. Les mandats qui se terminent sont ceux de Hélène Fournier (689), Lina Fournier (870), Raymond Fournier (343) et Francis Fournier (1328).

Nous vous attendons en grand nombre.

Hélène Fournier, présidente sortante



L'Association des Fournier d'Amérique
Assemblée générale annuelle virtuelle
le 3 octobre 2020
Sur la plate-forme Zoom 10h.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 août 2019
4. Lecture du rapport de la présidente pour 2019-2020
5. Présentation des états financiers par le trésorier et adoption
6. Proposition et ratification des actes posés par les administrateurs
7. Élections des administrateurs au conseil d'administration
 - 7.1 Présentation des 4 administrateurs élus
 - 7.2 Désignation des 5 administrateurs sortants en 2021
8. Nomination du vérificateur pour l'année 2020-2021
9. Varia : Proposition des membres
 - a)
 - b)
 - c)Questions et commentaires
 -
 -
 -
10. Levée de l'assemblée

Hélène Fournier, présidente



L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

Assemblée générale virtuelle
le samedi 3 octobre 2020
Sur la plateforme Zoom 10h00

Bienvenue à l'assemblée générale annuelle de « L'Association des Fournier d'Amérique », cette année particulièrement sous forme virtuelle.

Présentation des membres du Conseil d'administration par Hélène Fournier

- Hélène Fournier (689), présidente,
- Pierre Fournier (006), vice-président
- Roger Fournier (1226), trésorier,
- Laurette Fournier (883), secrétaire,
- Lina Fournier (870), administratrice,
- Ronald Fournier (836), administrateur,
- Raymond Fournier (343), administrateur,
- Francis Fournier (1328), administrateur,
- Sophie Fournier (1338), administratrice,

-Collaborateurs: Réal Fournier (001), Nicole Durand (1340) et Denise Fournier (156)

S'ajoute aux membres du CA lors de l'AGA la présence des membres de l'Association: Georges Fournier (361), Denise Fournier (156), Julien Fournier (102), Jean Fournier (160), Claude Fournier (202), François Fournier (466), René Fournier (1307), Nicole Fournier (1351), Martine Gingras (1345) et Denis Fournier (979). Yvon Fournier (1344). Total 21

Point 1. Ouverture de l'assemblée générale à 10h15

Selon l'article 12.03 des règlements, l'avis de convocation est expédié 15 jours avant la date fixée pour l'assemblée.

Selon l'article 12.05 des règlements, le quorum est le nombre de membres présents.

Nous constatons la régularité de la convocation et la séance est ouverte à 10h15.

Point 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Hélène (689) fait la lecture de l'ordre du jour. Le point varia reste ouvert.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par : Nicole Fournier (1351), appuyée par : Ronald Fournier (836).

Point 3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 août 2019

Pierre (006) fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 août 2019.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Sophie Fournier (1338), appuyée par Raymond Fournier (343).

Point 4. Lecture du rapport de la présidente.

Hélène, la présidente, (689) fait la lecture de son rapport pour l'année 2019-2020. (Voir le rapport de la présidente en annexe).

-Commentaires : René Fournier (1307) : Concernant les archives numérisées de l'association, avez-vous pensé à Dropbox pour les déposer en sécurité?

-Réponse : Pierre (006) indique que nos archives sont conservées à des endroits différents, numérisés sur clés USB, confirmé par Francis (1328). Cela comprend les 5 volumes de nos dictionnaires, les 2 volumes

« Nos Fournier qui sont-ils? » et tous les bulletins. Nous sommes conscients que les clés USB peuvent durer un certain temps, mais ces documents sont tous conservés aux Archives nationales du Québec et aux Archives du Canada. On peut se les procurer en achetant les clés numérisées auprès de l'Association des Fournier d'Amérique.

Point 5. Présentation des États financiers par le trésorier et adoption

Roger, le trésorier (1226) présente son rapport pour l'exercice 2019-2020. (Voir le rapport du trésorier en annexe). Tous les membres présents ont reçu une copie du rapport. L'exercice financier se termine le 30 juin 2020 avec une légère perte de 246\$ comparée à 231\$ l'année précédente.

Il remercie Georges Fournier, CPA, (361), expert-comptable qui a gracieusement effectué la vérification des livres et préparé les États Financiers.

L'adoption du rapport financier est proposée par Francis Fournier (1328), appuyée par Claude Fournier (202).

Point 6. Proposition et Ratification des actes posés par les administrateurs

Il est proposé par Yvon Fournier (1344), appuyé par Raymond Fournier (343) que l'assemblée ratifie les actes des administrateurs.

Point 7. Élections des administrateurs au conseil d'administration

Il est suggéré que M. Georges Fournier (361) agisse comme président d'élections. Celui-ci accepte.

Il indique qu'il y a 4 postes à combler. Quatre bulletins de mise en candidature ont été reçus au plus tard le 3 septembre 2020. Georges présente les candidatures:

Hélène Fournier (689) de Québec, proposée par Alain Fournier (783) et appuyé par Pierre Fournier (006), Lina Fournier (870) de Québec, proposée par Pierre Fournier (006) et appuyé par Denise Fournier (156), Ronald Fournier (836) de Bourget, Ontario, proposé par Pierre Fournier (006) et appuyé par Roger Fournier (1226),

Francis Fournier (1328) de St-Alphonse de Granby, proposé par Pierre Fournier (006) et appuyé par Denise Fournier (156),

7.1 Comme il n'y a pas eu d'autre bulletin reçu, et comme les 4 postes sont comblés, Georges déclare qu'il y a élections par acclamation : Hélène, Lina, Ronald et Francis.

7.2 En 2021, il y aura 5 postes à combler : Pierre, Raymond, Roger, Laurette et Sophie.

Le président d'élections M. Georges Fournier (361) demande à chacun s'il accepte de poursuivre sa tâche au sein du conseil d'administration ; chacun accepte à tour de rôle de continuer.

M. Georges Fournier fait la présentation à l'assemblée des administrateurs élus au Conseil d'administration pour l'année 2020-2021 :

Présidence : Hélène Fournier (689) comités Archives-Généalogie, Bulletin, Relève, Patrimoine, Facebook et site Web

Vice-présidence : Pierre Fournier (006) comités Archives-Généalogie, Bulletin, Relève, Facebook et site Web, Patrimoine

Secrétariat : Laurette Fournier (883) comité archives, membership

Trésorerie : Roger Fournier (1226) événements

Administratrice : Lina Fournier (870) comité bulletin

Administratrice : Sophie Fournier (1338) comité Généalogie,

Administrateur : Raymond Fournier (343) comités Bulletin, Relève

Administrateur : Ronald Fournier (836) comité Relève, Patrimoine

Administrateur : Francis Fournier (1328) comité Facebook et site Web

Collaborateurs au CA : Réal Fournier (001) comité Généalogie, Nicole Durand (1340) comité Relève et Denise Fournier (156) secrétariat et membership.

Point 8. Nomination du vérificateur pour l'année 2020-2021

Roger Fournier (1226) propose, appuyé par Ronald Fournier (836) que Georges Fournier (361) poursuive le mandat comme vérificateur pour l'année 2020-2021. Georges accepte.

Point 9. Varia- Propositions des membres- Questions et commentaires

Georges (361) demande ce qui arrivera avec la Covid-19 dans le fonctionnement de l'association ? Pierre (006) affirme qu'on va attendre l'évolution de la Covid, et si possible reprendre les activités soit de la cabane à sucre au printemps, puis en août, si possible, inviter les membres au Rassemblement des familles Fournier et Blanchet-te qui aura lieu à Montmagny et à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Pierre ajoute que le comité Fourchette est en action et plusieurs rencontres ont eu lieu à cet effet. On soulignera le 350^e anniversaire du mariage du couple Pierre Blanchet et Marie Fournier, qui a eu lieu en 1670. Une plaque souvenir sera dévoilée sur la terre ancestrale de Pierre et Marie à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud 1670-2020.

-Un nouveau Comité a vu le jour sous la direction de Ronald Fournier concernant le Patrimoine de l'AFA : ce comité est formé de Ronald, Pierre et Hélène.

Le 1^{er} volet traite de tous les monuments et plaques historiques inaugurés par l'Association depuis ses débuts. On aimerait les mettre en valeur, vérifier l'état de conservation et promouvoir leur géolocalisation. Le répertoire des plaques et monuments historiques est à faire reconnaître par Patrimoine Québec.

Le 2^e volet traite de notre blason. On souhaiterait le faire reconnaître par l'Autorité Héraldique du Canada, et à vérifier s'il y a un avantage à s'y faire reconnaître.

- Hélène signale que le comité de la Relève devait faire une présentation ce printemps à Sherbrooke, mais l'activité a été remise à l'automne 2021. Pour l'avenir, il faut repenser notre façon de faire, échanger nos réflexions, continuer à produire le Bulletin, continuer les réunions une fois par mois avec la plateforme Zoom.

-Ronald suggère de faire des capsules sur des lieux significatifs de notre histoire, puis les transmettre sur le site Web de l'Association.

-Raymond propose de partager des informations de vos histoires de familles (en différentes sphères). La participation de Sophie à réaliser les textes est offerte à ceux qui le désirent.

-Lina présente le site web de l'Association sur la page des articles de promotion pour en faire une publicité avec les nouveaux articles.

- Francis suggère aux gens d'envoyer des petits articles pertinents trouvés dans les journaux afin de les publier sur Facebook.

- Une motion de félicitations est adressée aux administrateurs pour leur beau travail par Mme Denise Fournier (156).

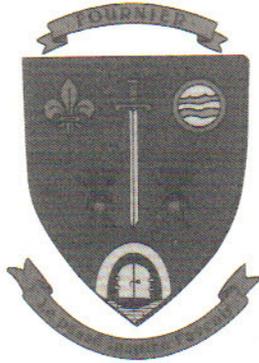
Point 10 : Levée de l'assemblée. 11h15

La levée de l'assemblée générale est proposée par : Mme Nicole Fournier (1351) et appuyée par : Laurette Fournier (883).

Hélène Fournier,
Présidente

Laurette Fournier,
Secrétaire 2020-10-24 Corr F

Annexe : Rapport de la présidente 2019-2020
Rapport du trésorier 2019-2020



L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

DONNÉES POUR LE PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

AGA du 3 octobre 2020, 10 heures

Présence virtuelle sur la plate-forme Zoom

Il y a cinq (4) postes à combler au conseil d'administration de 2020-2021.

Selon l'article 7.01 des règlements de l'Association des Fournier d'Amérique, la mise en candidature des administrateurs doit être proposée par deux membres en règle de l'Association et être formulée par écrit et transmise au siège social au moins 30 jours avant la tenue de l'assemblée annuelle soit avant le 27 septembre 2020.

Selon l'article 7.02 des règlements de l'Association, les candidats proposés devront donner leur consentement. Les candidats absents au moment de l'élection devront avoir donné leur consentement par écrit.

Tel que déterminé à l'article 7.03 des règlements de l'Association, je vous fais part des candidatures reçues en conformité avec l'article 7.01 pour combler ces 4 postes vacants : il s'agit de Mme Hélène Fournier (689) de Québec, Mme Lina Fournier (870) de Québec M. Ronald Fournier de Bourget, Ontario (1312) et de Monsieur Francis Fournier (1328) de Saint-Alphonse de Granby. Aucun autre bulletin de mise en candidature n'a été soumis.

Le dossier vous est donc soumis pour la suite voulue.

Laurette Fournier
Secrétaire

Hélène Fournier
Présidente

Le 27 septembre 2020

Association des Fournier d'Amérique
AGA du 3 octobre 2020, 10 heures
Président d'élection/ procédures

-A partir de maintenant le président d'élection prend la discussion en main.

-Il fait lecture à l'assistance de la procédure d'élection. (voir texte)

-Georges (361) le président d'élection identifie les bulletins reçus.

*-et mentionne : « Comme il y a 4 postes à combler et que nous avons reçu 4 candidatures conformes, il n'y aura pas d'élection et je déclare que les 4 candidats sont nommés automatiquement au conseil d'administration de l'AFA pour 2 ans. »
Il s'agit de Hélène Fournier, Lina Fournier, Francis Fournier et Ronald Fournier.*

-Il invite les membres faisant partie du nouveau Conseil d'administration à se retirer afin d'élire les administrateurs aux différents postes.

27-09-2020/hf



L'Association des Fournier d'Amérique Bulletin de mise en candidature

Nous, soussignés, proposons la candidature de :

Nom : _____ Membre numéro : _____

Comme administrateur ou administratrice au conseil d'administration de l'Association des Fournier d'Amérique.

Et nous avons signé :

Nom : _____ Membre numéro : _____

Nom : _____ Membre numéro : _____

Je, soussigné(e), accepte de poser ma candidature au poste d'administrateur ou d'administratrice au conseil d'administration de l'Association des Fournier d'Amérique à l'occasion des élections de l'assemblée générale annuelle du 3 octobre 2020.

Signature et numéro du membre

date

Extrait des articles du règlement général no. 1

6.02 Éligibilité. Seuls peuvent être administrateurs, les membres en règle de l'Association, à l'exception des personnes âgées de moins de dix-huit (18) ans.

7.01 Mise en candidature. La mise en candidature des administrateurs doit être proposée par deux membres en règle de l'Association et être formulée par écrit et transmise au siège social de l'Association, au moins trente (30) jours avant la tenue de l'assemblée annuelle.

7.02 Consentement des candidats. Les candidats proposés devront donner leur consentement. Les candidats absents au moment de l'élection devront avoir donné leur consentement par écrit.

7.03 Scrutin secret. Lors de l'assemblée générale annuelle, le président d'élection soumet les candidatures reçues pour pourvoir aux postes vacants. Si le nombre de candidatures est égal au nombre de postes vacants, le président d'élection déclare les candidats élus. D'autre part, il y aura élection par scrutin secret lorsque le nombre de candidatures excédera le nombre de postes vacants; les candidats ayant recueilli le plus de votes seront déclarés élus. En cas d'absence ou d'insuffisance de candidatures pour pourvoir aux postes vacants, des candidatures peuvent être proposées par l'assemblée.

Tous les bulletins de mise en candidature doivent être reçus avant le 3 septembre 2020 à l'adresse suivante :

**L'Association des Fournier d'Amérique,
A/S Madame Laurette Fournier, secrétai,
3670, Ave des Compagnons, App. 202
Québec, QC G1X 4V8**

**Recherche de candidatures pour les élections qui se tiendront lors de
l'assemblée générale de l'Association des Fournier d'Amérique
le 3 octobre 2020**

En vous présentant sur le prochain conseil d'administration, vous participerez d'abord et avant tout au développement de l'AFA. Pour cela, voici quelques informations pertinentes :

- Cette année, il y a 4 postes à combler
- Le mandat sollicité est de 2 ans
- Il y a 8 rencontres en conseil d'administration par année
- Il est possible d'assister aux rencontres soit par vidéo-conférence ou par téléphone
- Il est possible de vous impliquer sur un des comités suivants : Web-Facebook, archives-généalogie-patrimoine, bulletin-rédaction, dossier des membres, organisations des activités tels que cabane à sucre, golf et pétanque, rassemblement, autres
- Chacun des nouveaux membres au CA reçoit son ascendance sur parchemin ainsi qu'une épinglette au sceau de l'AFA
- Un accès privilégié à la bibliothèque de l'Association est réservé aux membres du CA
- Un dîner de reconnaissance aux bénévoles est organisé en fin d'année budgétaire soit au mois de juin

18-06-2020/hf

Association des Fournier d'Amérique

Rapport annuel de la présidente 2019-2020

Introduction

L'année 2019-2020 s'est terminée d'une bien drôle de manière. L'arrivée de la pandémie de la Covid-19 nous a tous déstabilisés. Nous étions sur le point de commencer à réaliser nos activités habituelles et tout allait rondement. Malheureusement, la Santé publique nous obligea, pour le bien de tous, à tout annuler et à reporter à plus tard nos projets. Seul notre bulletin de liaison a réussi à passer les obstacles et à être diffusé aux membres de l'Association. C'est dans cet esprit de confinement que je vous fais part du bilan de l'année.

Nous avons débuté l'année par l'envoi d'un bulletin spécial en septembre 2019.

Le but étant d'informer tous les membres de l'Association du rapport de la présidente pour l'année 2018-2019 et de présenter le nouveau conseil d'administration. L'envoi s'est effectué par courrier électronique pour ceux qui possèdent une adresse courriel et par la poste pour les autres. Cet exercice était une première pour nous et avec l'aide de Lina et de Laurette, le tout s'est très bien déroulé.

Le dossier qui a occupé de façon majeure nos esprits et notre horaire au cours de l'année a été celui de la Relève.

Les résultats du sondage effectué auprès de nos membres à l'hiver 2019 nous signifiaient entre autres de concentrer nos efforts sur la relève des membres. Ainsi, un groupe de discussion composé de Nicole Durand, Ronald et Raymond Fournier et moi-même a été mis en place. Nous avons échangé à cinq reprises soit en personne ou par vidéo conférence et par l'entremise de nombreux courriels.

Après une première rencontre de remue-méninges, des démarches furent entreprises afin d'explorer un certain nombre d'avenues potentielles qui permettraient une meilleure visibilité de l'AFA et, en conséquence, pourraient nous apporter de nouvelles adhésions.

-Nicole s'est attardée à retracer les Fournier dans les différentes régions du Québec et nous a recommandé Sherbrooke comme étant la région la plus prometteuse pour le recrutement;
-Ronald a mis en parallèle les attentes exprimées au sondage et les réflexions du groupe de discussion;

-Raymond a été en discussion avec la Société de généalogie de Saint-Eustache pour un projet de promotion de l'AFA et avec la Société de généalogie des Cantons de l'Est afin de savoir si un Fournier est membre de leur Société, ce qui n'est pas le cas. Nous aurions pu établir un contact dans la région;

-Hélène a établi un partenariat publicitaire avec la Fédération des sociétés de généalogie du Québec et la Fédération des Télévisions communautaires.

Nous avons envisagé réaliser un projet-pilote à Sherbrooke en juin 2020 mais compte tenu de la présence de la pandémie Covid-19, nous avons dû prendre la décision de reporter à l'année prochaine la réalisation du projet. Lorsque nous aurons testé l'activité et qu'elle sera concluante, nous reprendrons le modèle dans d'autres régions du Québec.

Un autre dossier a occupé beaucoup notre temps et s'est étalé sur toute l'année, soit celui de la stabilisation de nos archives.

Afin de sécuriser nos acquis, nous avons confié à l'entreprise « Photocopies de la Capitale » la numérisation des cinq dictionnaires sur les Fournier et des deux volumes « Nos Fournier qui sont-ils ? » Lina et moi avons numérisé nous-mêmes l'ensemble des bulletins « Le Fournier » depuis la fondation de l'Association jusqu'à aujourd'hui. Évidemment, il a fallu au préalable standardiser les titres des documents et le format. Un immense travail où on ne compte plus le nombre d'heures effectuées. Tout ce dossier est maintenant conservé sur une clé USB à deux endroits distincts soit dans les archives du secrétariat chez Laurette et dans celles de l'AFA chez Pierre.

De plus, cette opération nous permet de répondre à une demande reçue lors de l'Assemblée générale 2019 et d'offrir une clé USB au coût de \$50/unité, contenant la totalité des bulletins « Le Fournier » numérisés, les six « Bulletins souvenir » et les cinq « Journaux » produits par Réal Fournier avant la création de l'Association. Un trésor d'information sur nos ancêtres Fournier en plus d'une série d'articles concernant l'histoire, le patrimoine, la généalogie et la vie de notre Association.

Nous avons également mis en place un procédurier. On y consigne les procédures à suivre selon les différentes étapes administratives de l'année. À titre d'exemple on y retrouve la procédure de relance des adhésions, la convention d'achat d'espace publicitaire dans le Bulletin, la procédure Interac etc.

La communication a été une de nos priorités.

Le site web a été continuellement amélioré dans son visuel et son accessibilité, la page Facebook a été très active et l'adresse courriel fonctionne bien. Dans le but de compléter l'information sur les membres de l'AFA, nous avons contacté par lettre personnalisée une trentaine de membres dans le but de connaître leur premier ancêtre. Nous avons également mis à profit notre entente de partenariat publicitaire avec la Fédération des sociétés de généalogie du Québec et la Fédération des Télévisions communautaires pour annoncer notre activité de cabane à sucre qui fut par la suite annulée. Nous avons également sollicité leur participation pour effectuer une recherche auprès de certains Fournier qui s'ignorent soit les Clément, Guérin/Guévin, Larose, Préfontaine ou Belval. Enfin, un message spécial d'encouragement en période d'éloignement social a été acheminé via les courriels des membres. J'en profite pour vous mentionner que la production du bulletin « Le Fournier », qui est notre fierté, est entre bonnes mains. Nous continuons à y mettre l'énergie nécessaire et vous remercions pour les articles et pour la matière à réflexion que vous nous acheminez.

Les finances de l'Association se portent bien.

Nous comptons à ce jour 206 membres par rapport à 234 au mois de décembre l'année dernière. Malgré une baisse d'adhésions à chaque année, nous maintenons un budget équilibré. Chaque dépense est discutée et adoptée par le CA et nous avons la préoccupation de maintenir le même niveau de services offerts aux membres.

Grâce à la négociation de Roger avec notre imprimeur, nous réaliserons cette année une économie additionnelle sur le coût d'impression. Notons également, que nous avons réalisé plus de ventes d'articles promotionnels que l'année dernière.

Un dossier particulier nous a forcé à prendre position sur les ruptures généalogiques.

L'automne dernier, nous avons eu une bonne réflexion en CA et avec M. Louis-Philippe Gaudreau, président de l'Association des Gaudreau, concernant Charles Fournier qui n'est pas le fils biologique de Guillaume Fournier mais plutôt de Jean Gaudreault, test d'ADNy à l'appui. Par la suite, nous avons pris position sur le sujet et fait une recommandation aux membres de notre Association dans le bulletin de décembre 2019. Un suivi sur notre réflexion a été acheminé à « Québec ADNy » avec qui nous gardons contact.

Les activités 2020 ont été perturbées.

Ça n'a pas été une année habituelle concernant le déroulement de nos activités. Le CA du 16 mars 2020 a été remplacé par deux « Comité directeur » à distance, le temps de voir aux besoins pressants de l'AFA et d'envisager d'autres façons de faire. Ainsi, avec l'aide de Lina et de son employeur, nous avons mis en place des rencontres sur la plate-forme Zoom. Ce qui nous a permis de réaliser nos CA du 25 mai et du 16 juin 2020.

Bien que nos activités « Cabane à sucre » et « 20e Tournoi de golf et pétanque Adrien-Fournier » étaient prêts, il nous a fallu les annuler. Pour ce qui est du Rassemblement annuel prévu avec l'Association des Blanchet en août 2020, il est tout simplement reporté au 14 août 2021.

Nous avons finalement décidé de réaliser de façon virtuelle l'AGA, le 3 octobre 2020. Les documents pertinents ont été acheminés aux membres par courriel et par la poste à ceux qui ne sont pas informatisés.

Conclusion

Malgré les événements hors de notre contrôle, la motivation des gens du CA et l'intérêt des membres de l'Association ont toujours été au rendez-vous tout au long de l'année. Nous gardons le moral tout en se disant que c'est un mauvais moment à passer. Nous nous reverrons c'est certain dans de meilleures circonstances.

Hélène Fournier, présidente
Association des Fournier d'Amérique

2020-07-01/hf

Rapport du trésorier

A tous les membres de l'Association des Fournier d'Amérique

C'est avec plaisir que je vous présente mon rapport à titre de trésorier de l'Association des Fournier d'Amérique pour l'exercice clos le 30 juin 2020.

Au bilan, nos liquidités (encaisse et l'épargne-placement) ont été de 15 603\$ en 2020 comparativement à 17 041\$ en 2019, s'expliquant principalement par une baisse de nos entrées de fonds.

Au niveau des revenus, nous avons connu une baisse de 7,5%, pour atteindre 7 226\$ en 2020 contre 7 809\$ en 2019. Cette baisse des revenus est principalement attribuable à la diminution des revenus de cotisations causée par la baisse du nombre de nos membres. Toutefois, les dons reçus de nos membres se sont maintenus passant de 1 340\$ en 2019 à 1 318\$ en 2020. Il en est de même au niveau de la vente des articles de promotion et des publications qui a atteint 1 159\$ en 2020 comparé à 1 145\$ en 2019.

Les dépenses ont quant à elles connues une diminution de 7,1%, passant de 8 040\$ en 2019 à 7 472\$ en 2020. Les dépenses reliées au journal ``Le Fournier`` ont baissé de 28,6% pour se chiffrer à 2 406\$ contre 3 369\$ l'an dernier. Cette diminution s'explique d'une part par une diminution dans le nombre de tirage et d'autre part par une rationalisation dans les étapes de production de notre bulletin.

En résumé, notre exercice financier 2019-2020 s'est soldé par une perte de 246\$ contre une perte de 231\$ pour l'exercice précédent.

Je tiens à remercier notre expert-comptable, monsieur Georges Fournier, CPA, qui a gracieusement effectué la vérification des livres et préparé ces États Financiers.

N'oubliez pas que l'Association accepte depuis maintenant plus d'un an les paiements par virement *INTERAC*. Ce service est offert gratuitement à tous nos membres et peut s'avérer très pratique lors du renouvellement de votre cotisation pour l'année 2021.



Roger Fournier

Trésorier

ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

États financiers

Pour l'exercice clos le 30 juin 2020



Georges Fournier, CPA

ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE
Bilan
Au 30 juin 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	3 343	1 901
Compte d'épargne-placement	12 260	15 140
Stocks d'articles de promotion	4 658	4 785
Frais payés d'avance	1 945	1 215
	<u>22 206</u>	<u>23 041</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Cotisations perçues d'avance	3 610	4 199
AVOIR DES MEMBRES		
Solde au début de l'exercice	18 842	19 073
Excédent des dépenses sur les revenus pour l'exercice	(246)	(231)
Solde à la fin de l'exercice	<u>18 596</u>	<u>18 842</u>
	<u>22 206</u>	<u>23 041</u>

Les chiffres apparaissant au bilan ci-dessus ainsi qu'à l'état des revenus et dépenses s'y rapportant ont fait l'objet d'un examen par :



Georges Fournier, CPA, CA
Québec, le 30 juillet 2020

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Présidente



Georges Fournier



Georges Fournier, CPA

ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE
 Revenus et dépenses
 Pour l'exercice clos le 30 juin 2020

	2020 \$	2019 \$
REVENUS		
Cotisations		
Renouvellements	4 163	4 500
Membres à vie	327	345
Nouveaux membres	200	263
	<u>4 690</u>	<u>5 108</u>
Dons des membres	1 318	1 340
Articles de promotion	889	655
Publications sur les Fournier	270	490
Rassemblement annuel et autres activités	(161)	-
Intérêts sur compte d'épargne-placement	120	116
Commandite publicitaire	100	100
	<u>7 226</u>	<u>7 809</u>
DÉPENSES		
Journal « Le Fournier »		
Impression	1 580	2 498
Frais d'envoi	826	871
	<u>2 406</u>	<u>3 369</u>
Opérations		
Courrier et fournitures de bureau	1 273	887
Promotion	761	624
Déplacements et autres	713	366
Cotisation FAFQ	480	521
Numérisation d'outils de promotion	474	-
Communications	464	100
Assurances	68	185
Frais bancaires	35	41
Dépenses de formation	-	700
Sondage auprès des membres	-	346
	<u>4 268</u>	<u>3 770</u>
Articles de promotion	<u>577</u>	<u>483</u>
Publications sur les Fournier	<u>221</u>	<u>418</u>
	<u>7 472</u>	<u>8 040</u>
Excédent des dépenses sur les revenus pour l'exercice	(246)	(231)



Georges Fournier, CPA



L'Association des Fournier d'Amérique Bulletin de mise en candidature

Nous, soussignés, proposons la candidature de :

Nom : HÉLÈNE FOURNIER Membre numéro : 689

Comme administrateur ou administratrice au conseil d'administration de l'Association des Fournier d'Amérique.

Et nous avons signé :

Nom : Albournier Membre numéro : 783

Nom : Lucie Fournier Membre numéro : 006

Je, soussigné(e), accepte de poser ma candidature au poste d'administrateur ou d'administratrice au conseil d'administration de l'Association des Fournier d'Amérique à l'occasion des élections de l'assemblée générale annuelle du 3 octobre 2020.

H Fournier 689
Signature et numéro du membre

22/8/2020
date

Extrait des articles du règlement général no. 1

6.02 Éligibilité. Seuls peuvent être administrateurs, les membres en règle de l'Association, à l'exception des personnes âgées de moins de dix-huit (18) ans.

7.01 Mise en candidature. La mise en candidature des administrateurs doit être proposée par deux membres en règle de l'Association et être formulée par écrit et transmise au siège social de l'Association, au moins trente (30) jours avant la tenue de l'assemblée annuelle.

7.02 Consentement des candidats. Les candidats proposés devront donner leur consentement. Les candidats absents au moment de l'élection devront avoir donné leur consentement par écrit.

7.03 Scrutin secret. Lors de l'assemblée générale annuelle, le président d'élection soumet les candidatures reçues pour pourvoir aux postes vacants. Si le nombre de candidatures est égal au nombre de postes vacants, le président d'élection déclare les candidats élus. D'autre part, il y aura élection par scrutin secret lorsque le nombre de candidatures excédera le nombre de postes vacants; les candidats ayant recueilli le plus de votes seront déclarés élus. En cas d'absence ou d'insuffisance de candidatures pour pourvoir aux postes vacants, des candidatures peuvent être proposées par l'assemblée.

Tous les bulletins de mise en candidature doivent être reçus avant le 3 septembre 2020 à l'adresse suivante :

L'Association des Fournier d'Amérique,
A/S Madame Laurette Fournier, secrétaire,
3670, Ave des Compagnons, App. 202
Québec, QC G1X 4V8

Bulletin reçu
le 28/08/2020
Lucie
006



**L'Association des Fournier d'Amérique
Bulletin de mise en candidature**

Nous, soussignés, proposons la candidature de :

Nom : Ronald Fournier Membre numéro : 836

Comme administrateur ou administratrice au conseil d'administration de l'Association des Fournier d'Amérique.

Et nous avons signé :

Nom : Pierre Fournier Membre numéro : 006

Nom : Roger Fournier Membre numéro : 1226

Je, soussigné(e), accepte de poser ma candidature au poste d'administrateur ou d'administratrice au conseil d'administration de l'Association des Fournier d'Amérique à l'occasion des élections de l'assemblée générale annuelle du 3 octobre 2020.

Ronald Fournier
Signature et numéro du membre

2020/08/30
date

Extrait des articles du règlement général no. 1

6.02 Éligibilité. Seuls peuvent être administrateurs, les membres en règle de l'Association, à l'exception des personnes âgées de moins de dix-huit (18) ans.

7.01 Mise en candidature. La mise en candidature des administrateurs doit être proposée par deux membres en règle de l'Association et être formulée par écrit et transmise au siège social de l'Association, au moins trente (30) jours avant la tenue de l'assemblée annuelle.

7.02 Consentement des candidats. Les candidats proposés devront donner leur consentement. Les candidats absents au moment de l'élection devront avoir donné leur consentement par écrit.

7.03 Scrutin secret. Lors de l'assemblée générale annuelle, le président d'élection soumet les candidatures reçues pour pourvoir aux postes vacants. Si le nombre de candidatures est égal au nombre de postes vacants, le président d'élection déclare les candidats élus. D'autre part, il y aura élection par scrutin secret lorsque le nombre de candidatures excédera le nombre de postes vacants; les candidats ayant recueilli le plus de votes seront déclarés élus. En cas d'absence ou d'insuffisance de candidatures pour pourvoir aux postes vacants, des candidatures peuvent être proposées par l'assemblée.

Tous les bulletins de mise en candidature doivent être reçus avant le 3 septembre 2020 à l'adresse suivante :

L'Association des Fournier d'Amérique,
A/S Madame Laurette Fournier, secrétaire,
3670, Ave des Compagnons, App. 202
Québec, QC G1X 4V8



L'Association des Fournier d'Amérique Bulletin de mise en candidature

Nous, soussignés, proposons la candidature de :

Nom : Francis Fournier Membre numéro : 1328

Comme administrateur ou administratrice au conseil d'administration de l'Association des Fournier d'Amérique.

Et nous avons signé :

Nom : Sieur Fournier Membre numéro : 006

Nom : Spouse Fournier Membre numéro : 156

Je, soussigné(e), accepte de poser ma candidature au poste d'administrateur ou d'administratrice au conseil d'administration de l'Association des Fournier d'Amérique à l'occasion des élections de l'assemblée générale annuelle du 3 octobre 2020.

Sami Douma 1328
Signature et numéro du membre

30/08/2020
date

Extrait des articles du règlement général no. 1

6.02 Éligibilité. Seuls peuvent être administrateurs, les membres en règle de l'Association, à l'exception des personnes âgées de moins de dix-huit (18) ans.

7.01 Mise en candidature. La mise en candidature des administrateurs doit être proposée par deux membres en règle de l'Association et être formulée par écrit et transmise au siège social de l'Association, au moins trente (30) jours avant la tenue de l'assemblée annuelle.

7.02 Consentement des candidats. Les candidats proposés devront donner leur consentement. Les candidats absents au moment de l'élection devront avoir donné leur consentement par écrit.

7.03 Scrutin secret. Lors de l'assemblée générale annuelle, le président d'élection soumet les candidatures reçues pour pourvoir aux postes vacants. Si le nombre de candidatures est égal au nombre de postes vacants, le président d'élection déclare les candidats élus. D'autre part, il y aura élection par scrutin secret lorsque le nombre de candidatures excédera le nombre de postes vacants; les candidats ayant recueilli le plus de votes seront déclarés élus. En cas d'absence ou d'insuffisance de candidatures pour pourvoir aux postes vacants, des candidatures peuvent être proposées par l'assemblée.

Tous les bulletins de mise en candidature doivent être reçus avant le 3 septembre 2020 à l'adresse suivante :

L'Association des Fournier d'Amérique,
A/S Madame Laurette Fournier, secrétaire,
3670, Ave des Compagnons, App. 202
Québec, QC G1X 4V8



L'Association des Fournier d'Amérique Bulletin de mise en candidature

Nous, soussignés, proposons la candidature de :

Nom : Lina Fournier

Membre numéro : 870

Comme administrateur ou administratrice au conseil d'administration de l'Association des Fournier d'Amérique.

Et nous avons signé :

Nom : Lina Fournier

Membre numéro : 006

Nom : Lina Fournier

Membre numéro : 156

Je, soussigné(e), accepte de poser ma candidature au poste d'administrateur ou d'administratrice au conseil d'administration de l'Association des Fournier d'Amérique à l'occasion des élections de l'assemblée générale annuelle du 3 octobre 2020.

Lina Fournier
Signature et numéro du membre

870
date

Extrait des articles du règlement général no. 1

6.02 Éligibilité. Seuls peuvent être administrateurs, les membres en règle de l'Association, à l'exception des personnes âgées de moins de dix-huit (18) ans.

7.01 Mise en candidature. La mise en candidature des administrateurs doit être proposée par deux membres en règle de l'Association et être formulée par écrit et transmise au siège social de l'Association, au moins trente (30) jours avant la tenue de l'assemblée annuelle.

7.02 Consentement des candidats. Les candidats proposés devront donner leur consentement. Les candidats absents au moment de l'élection devront avoir donné leur consentement par écrit.

7.03 Scrutin secret. Lors de l'assemblée générale annuelle, le président d'élection soumet les candidatures reçues pour pourvoir aux postes vacants. Si le nombre de candidatures est égal au nombre de postes vacants, le président d'élection déclare les candidats élus. D'autre part, il y aura élection par scrutin secret lorsque le nombre de candidatures excédera le nombre de postes vacants; les candidats ayant recueilli le plus de votes seront déclarés élus. En cas d'absence ou d'insuffisance de candidatures pour pourvoir aux postes vacants, des candidatures peuvent être proposées par l'assemblée.

Tous les bulletins de mise en candidature doivent être reçus avant le 3 septembre 2020 à l'adresse suivante :

L'Association des Fournier d'Amérique,
A/S Madame Laurette Fournier, secrétaire,
3670, Ave des Compagnons, App. 202
Québec, QC G1X 4V8